

Les chapelles de procession Un souvenir architectural bien québécois

Raymond Laberge

Présence acadienne
Numéro 61, été 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17383ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)
Éditions Continuité

ISSN
0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laberge, R. (1994). Les chapelles de procession : un souvenir architectural bien québécois. *Continuité*, (61), 11-11.

Les chapelles de procession

Un souvenir architectural bien québécois

ELLES SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES ET, POUTANT, ELLES CONTINUENT D’AFFIRMER LA SINGULARITÉ D’UNE CULTURE PAR LA GRÂCE DE LEURS PROPORTIONS OU LA GRAVITÉ DE LEUR ALLURE.

PAR RAYMOND LABERGE

En Amérique du Nord, il se trouve des choses qui, par leur caractère spécifiquement français, n’existent qu’au Québec. Ne cherchez pas ailleurs des flèches d’églises silhouettées comme celles de L’Acadie, de la chapelle commémorative de Sainte-Anne-de-Beaupré, du Cap-de-la-Madeleine, de Berthierville ou de Saint-Jean-Port-Joli.

La chapelle de procession est un autre élément architectural typiquement québécois. Elle a été édiflée par le peuple et pour le peuple, et même lorsqu’elle est construite sur l’initiative d’un particulier, elle ne tarde pas à devenir un bien collectif. En effet, elle devient vite le sanctuaire de fidèles qui se réunissent, en mai et en juin, devant sa porte ouverte.

La chapelle du chemin, qu’elle soit construite en pierre des champs ou en bois, n’est pas un modèle réduit des belles églises d’autrefois. Elle possède ses proportions, son allure, son galbe singulier qui lui viennent de sa fonction et, bien souvent, de l’humeur fantaisiste du maître-maçon ou du menuisier qui l’a construite. Elle est tour à tour gentille et imposante, un tantinet altière et franchement naïve, massive et gauche, élancée et trapue, toujours élégante de profil, simple dans sa muraille de granit des champs ou de pin, accueillante avec son portail cintré, ses fenêtres minuscules, son clocher à une seule lanterne, sa croix en fer forgé et son coq en tôle.

Les deux plus anciennes chapelles existantes sont celles



de Neuville et de Beaumont, en bordure du Saint-Laurent. Elles remontent aux années 1730. La première porte une inscription aux trois quarts effacée ; on y lit la date de 1733. Cette chapelle aurait donc été bâtie pendant la construction de l’église paroissiale amorcée en 1727 et terminée une dizaine d’années plus tard. On l’aurait construite avec les matériaux amassés sur le chantier de l’église paroissiale.

Celle de Beaumont se fait remarquer par la grâce de ses proportions, sa maçonnerie et par la silhouette plaisante de son clocher. Ce dernier ne porte pas sur la muraille de la façade, mais il est assis sur la charpente, de sorte qu’il équilibre élégamment l’ensemble. La chapelle de Neuville est empreinte d’une certaine grandeur et d’une gravité qui lui viennent de sa robustesse, de ses proportions, de la simplicité de chacun de ses éléments et du dessin volontaire de son clocher. L’une est toute gentillesse ; l’autre coiffe gravement le talus qu’elle domine du triangle radieux de son pignon et de sa flèche au bel élan. L’une exhale la fraîcheur ; l’autre, la maturité. L’une et l’autre sont, à divers titres, une véritable affirmation de la beauté décorative et donnent l’impression d’œuvres d’art spirituelles, gratuites et parfaites.

Les chapelles de Beaumont et de Neuville ne sont pas



les seules à présenter une construction singulière. Les chapelles des villages de L’Ange-Gardien, de Saint-Nicolas, de Saint-Pierre et de la Sainte-Famille à l’île d’Orléans, ou encore celles de Saint-Jean-Port-Joli ou de Saint-Roch-des-Aulnaies ont également leurs traits propres. Ici, le monument est plus long ; là, il est plus court, presque carré ; ailleurs, il est plus large ou plus haut. La plupart du temps, la chapelle est en pierre, parfois, elle est en maçonnerie de cailloux des champs, d’autres fois la pierre est recouverte de planches ou de mortier et le tout est blanchi à la chaux.

Cette grande variété est sans doute due à l’individualisme, à l’esprit singulier et inventif des artisans et à l’évolution de ce genre d’architecture décorative. Mais le paysage a aussi son rôle à jouer. Par exemple, à Saint-Roch-des-Aulnaies, la chapelle est érigée en plein champ, sur un terrain plat ; elle peut donc être longue et peu élevée, comme les bâtiments qui l’entourent. À Sainte-Marie-de-Beauce, la chapelle Sainte-Anne allongeait ses murailles près d’une rampe au fond de laquelle coule un ruisseau. Son architecte (et c’est probablement une des seules chapelles d’autrefois dont on connaît l’auteur) l’a faite à la fois longue, pour qu’elle s’adapte aux courbes des champs qui la bordent, et haute,



pour amortir l’effet de la rampe voisine.

La chapelle Saint-Anne a été construite entre 1828 et 1832 par l’abbé Jérôme Demers, professeur de physique et d’architecture au Séminaire de Québec. Élégante et plus vaste que les autres chapelles de procession, elle sera démolie vers 1900. Elle remplaçait une petite chapelle érigée vers 1770 et qui avait été pourvue, dès 1782, de fines sculptures de François-Noël Levasseur et de vases en argent massif de François Ranvozyé.

Il semble que la vogue de la chapelle du chemin n’ait pas dépassé le milieu du XIX^e siècle. On retrouvera quand même trois ou quatre chapelles dans la région de Montréal datant de la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment la chapelle de style pseudo-gothique de Victor Bourgeau construite à Varennes vers 1865. Quand la chapelle de procession a cessé de plaire, une autre mode a pris sa place : la croix du chemin qui, à son tour, a été détrônée par le calvaire, puis par le monument du Sacré-Cœur et, finalement, par la croix en fer érigée sur une montagne ou sur une colline et hérissée d’ampoules électriques.

Raymond Laberge
Centre de conservation
du Québec